

LES PIÈCES À JOINDRE

- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le versement de vos prestations (NB. un seul RIB par famille).

Pour l'ensemble des bénéficiaires :

- **la photocopie de l'attestation carte vitale délivrée par la Sécurité sociale,**

Pour les partenaires des PACS et concubins :

- une déclaration sur l'honneur signée des deux partenaires ou concubin.

Pour les enfants à charge qui ne figurent pas sur votre attestation carte vitale :

- une attestation sur l'honneur complétée, datée et signée, précisant qu'ils sont bien fiscalement à charge au sens du(des) contrat(s),
Le cas échéant, d'une copie :
- du certificat de scolarité de l'année en cours (à renouveler chaque année),
- du contrat d'apprentissage ou d'alternance ou de qualification mentionnant le montant de la rémunération,
- d'une attestation d'inscription à Pôle emploi de moins d'un an,
- de la carte d'invalidité ou de la notification d'attribution de l'allocation d'enfant ou d'adulte handicapé.

Pour les ascendants à charge au sens du contrat :

- une attestation sur l'honneur complétée, datée et signée,
précisant qu'ils sont bien fiscalement à charge au sens du(des) contrat(s),

L'assureur se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire que la situation de l'assuré exigerait.

Malakoff Médéric Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le livre IX du code de la sécurité sociale
Siège : 21, rue Laffitte, 75009 PARIS - N° SIREN 775 691 181

Auxia Assistance

SA au capital de 1 780 000 € - Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - 351 733 761 RCS Paris

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Vous disposez enfin de la possibilité de vous opposer, à tout moment et sans frais, à la prospection commerciale, y compris lorsque celle-ci est réalisée de manière ciblée. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par email à sgil.assurance@malakoffmederic.com ou par courrier à Malakoff Médéric, Pôle Informatique et Libertés Assurance, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.